

Le Buvidal®, qu'est-ce que c'est ?

Un nouveau traitement de substitution pour les personnes dépendantes aux opiacés.

Buvidal® est prescrit aux personnes (de plus de seize ans) dépendantes aux opiacés ([héroïne](#), [fentanyl](#) et [fentanyloides](#), [médicaments antalgiques opioïdes](#) tels que le tramadol, le sulfate de morphine, l'oxycodone, la codéine, etc.) et qui bénéficient d'un accompagnement médical, social et psychologique. Il est remboursé à 65%.

Une longue durée d'effet

La nouveauté de ce traitement est sa longue durée d'effet. Les traitements de substitution actuels ([buprénorphine](#) et [méthadone](#)) se prennent chaque jour. L'action de Buvidal® peut durer une semaine ou un mois. Après une prise il est libéré progressivement dans l'organisme.

En injection hebdomadaire ou mensuelle

Ce médicament se prend par injection sous la peau réalisée par un professionnel de santé. Selon la forme choisie l'injection est valable une semaine ou un mois puis elle doit être renouvelée. Buvidal® existe dans de nombreux dosages. Cela permet de trouver le dosage adapté à chaque usager

Disponible auprès des professionnels spécialisés

Pour le moment, le médicament n'est disponible que dans les hôpitaux, les CSAPA (*) et les établissements pénitentiaires.

Effets indésirables

Buvidal® présente les mêmes effets indésirables que les autres traitements de substitution à base de [buprénorphine](#) : maux de tête, nausées, transpiration excessive, insomnies.

(*) CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie.